



Association « Villeneuve la Comtesse Environnement »
51 route Départementale 150
17 330 Villeneuve la Comtesse

Villeneuve la Comtesse, le 10 février 2015,

Madame, Monsieur,

L'association « Villeneuve la Comtesse Environnement » défend la qualité de vie dans notre région de la Plaine de Villeneuve la Comtesse contre l'envahissement excessive de sites industriels éoliens. Si nous ne réagissons pas, plus de soixante-dix aérogénérateurs de 130 à 150 m de hauteur seront implantés, dans la plus grande opacité, dans un rayon de 10 km autour de Villeneuve la Comtesse. En densité au km², c'est plus de 30 fois ce que prévoit la transition énergétique sur l'ensemble de la France (voir note 1). Pourquoi la Plaine de Villeneuve la Comtesse et ses habitants devraient-ils payer un tel tribut ? Les impacts seront très importants (industrialisation de la campagne, dénaturaion des paysages, conflits sociaux dans les villages, disparition du tourisme, arrêt de création d'emplois locaux, perte de valeur des maisons, désertification du pays,...). Nos élus sont aveuglés par l'appât du gain et laissent faire cette invasion démesurée.

VLC Environnement, plusieurs personnes des alentours de Villeneuve la Comtesse ont déposés auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, un recours contre les permis de construire et le permis d'exploiter des 7 aérogénérateurs à Villeneuve la Comtesse et Vergné. Les industriels MAIA-EOLIS / MSE La Prévôterie ont toutes les autorisations administratives pour construire les éoliennes. C'est leur choix de ne pas construire le site industriel. C'est en maintenant notre pression contre ce projet et en diffusant largement nos arguments que nous gagnerons ce combat.

Mais c'est une longue procédure engagée. Il a fallu neuf ans pour que le Tribunal Administratif de Bordeaux donne raison à l'association « Vent Funeste » de Genouillé (Vienne) qui avait déposé un recours contre un projet d'aérogénérateurs à proximité du village. Les éoliennes ne seront pas construites.

L'association « VLC Environnement » met bénévolement à la disposition de la communauté, les compétences de ses membres et adhérents pour :

- la diffusion d'information
- l'organisation des campagnes de tracts
- l'analyse des documents et dossiers des industriels éoliens
- la rédaction des documents techniques
- la relation avec les administrations, les élus, notre avocat, les autres associations
- le soutien aux associations démarrant leur combat contre l'envahissement éolien
- la réalisation de photomontages (VLC Environnement a réalisé plus de 50 photomontages peut-être pour vous même – voir note 2)

Nous vous remercions d'avoir signé la pétition pour la protection de la Plaine de Villeneuve la Comtesse, ses monuments historiques et pour le soutien aux habitants dans cette lutte. Nous vous demandons de continuer à nous aider en adhérant à l'association « Villeneuve la Comtesse Environnement », car nous avons besoin de ressources financières et de la mobilisation de chacun d'entre vous pour que l'association continue d'exister et poursuive le combat.

L'association « Villeneuve la Comtesse Environnement » vous remercie pour votre aide.

Pierre SOULARD
Président d'honneur

Michel SOULARD
Président

Note 1 :

La transition énergétique prévoit l'installation de 19 000 MW d'éolien terrestre (9 500 éoliennes de 2 MW) sur le territoire national qui compte 550 000 km² (source: http://www.liberation.fr/economie/2015/01/18/la-roue-tourne-pour-le-parc-eolien-francais_1183465).

Ce qui fait une densité de 1 éolienne tous les 58 km².

Note 2 :

Vous trouverez, ci-dessous, les photomontages réalisés par VLC Environnement concernant le projet d'éolien industriel Villeneuve la Comtesse-Coivert à Villenouvelle et Coivert. Comparez la taille des maisons et celle des aérogénérateurs.



Photomontage 1 : Projet éolien industriel Villeneuve la C^{tsse}-Coivert depuis le sud de Coivert



Photomontage 2 : Projet éolien industriel Villeneuve la C^{tsse}-Coivert depuis le nord de Villenouvelle